



HAL
open science

Élaboration de l'expérience, tensions identitaires et transformation des représentations de soi : expérience d'une candidate en accompagnement à la validation des acquis de l'expérience

Vanessa Rémerly

► To cite this version:

Vanessa Rémerly. Élaboration de l'expérience, tensions identitaires et transformation des représentations de soi : expérience d'une candidate en accompagnement à la validation des acquis de l'expérience. *Carriérologie*, 2012, vol. 12 (n° 3), pp. 257-269. halshs-00782162

HAL Id: halshs-00782162

<https://shs.hal.science/halshs-00782162>

Submitted on 30 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

- FEUTRIE, M. (1998). *Identification, validation et accréditation de l'apprentissage antérieur et informel*. Rapport pour le CÉDEFOP. Communautés européennes, thessalonique.
- MADOUÏ, M. (2002). « Education permanente et validation des acquis professionnels : enjeu social, défi éducatif ». *Education permanente*. N°150, pp. 107-126.
- NEYRAT, F. (2007). *La VAE. La reconnaissance d'un nouveau droit*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant.
- PAIN, A. (2003). *L'ingénierie de la formation*. Paris : L'Harmattan.
- PINTE, G. (2006). « L'expérience à l'intersection de plusieurs potentiels » . *Le Sociographe*. « L'expérience est-elle qualifiable ? », 21, p.65-76.
- PINTE, G. (2010). *L'expérience et ses acquis. Enjeux et perspectives pour l'éducation et la formation*. Collection Educations et Sociétés. Paris : L'Harmattan.
- PROT Bernard. « Expérience et référentiel : le problème de Galilée ». In François NEYRAT, *La VAE. La reconnaissance d'un nouveau droit*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant, 2007, p. 199-218.
- TRIBY, E. (2007). « La VAE : l'expérience professionnelle en quête de sa valeur ». In F. Neyrat, *La VAE. La reconnaissance d'un nouveau droit*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant, p. 219-234.

Partie 1

Le candidat face à son expérience

ÉLABORATION DE L'EXPÉRIENCE, TENSIONS IDENTITAIRES ET TRANSFORMATION DES REPRÉSENTATIONS DE SOI.

EXPÉRIENCE D'UNE CANDIDATE EN ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE¹.

Vanessa Rémerly

Notre contribution vise à apporter des éléments de réflexion à la compréhension de l'expérience des candidats en VAE. On s'attachera tout d'abord à préciser ce que le dispositif VAE exige pour les candidats qui s'y engagent. Ensuite, nous chercherons à caractériser le travail identitaire qu'engage une candidate en accompagnement VAE et dont elle témoigne dans les discours produits au cours des entretiens d'accompagnement et des entretiens avec le chercheur. Nous explorerons donc, à partir d'un cas concret extrait de notre étude empirique, l'expérience d'une candidate en accompagnement VAE sous l'angle des tensions identitaires générées par le travail prescrit d'une part, des processus d'évolution identitaires à l'œuvre en interrogeant d'autre part, la fonction de l'accompagnement du point de vue de la candidate.

INTRODUCTION

Notre présente contribution puise la réflexion qu'elle propose dans une recherche en cours dont l'objectif est d'enrichir la compréhension de ce que les candidat(e)s, engagé(e)s dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), vivent au cours de cette expérience. Cette étude permettrait notamment et plus largement, de mieux appréhender la réalité à laquelle sont confrontés les accompagnateurs, de préciser leurs fonctions et d'apporter des pistes de réflexion à leur professionnalisation.

Les extraits proposés dans cette contribution correspondent aux paroles d'une candidate en VAE. Ils sont issus d'un travail de terrain exploratoire. Leur fonction est ici d'illustrer un cadre théorique que nous avons jugé pertinent de mobiliser au regard de nos enjeux de recherche. Notre dispositif méthodologique s'est concentré sur le moment de l'accompagnement en VAE

qui vise à aider les candidat(e)s dans l'élaboration de leur dossier. Moment au cours duquel s'effectue, par l'entremise de l'accompagnateur, un travail sur soi, véritable épreuve subjective, qui constitue comme nous allons le voir, pour certain(e)s candidat(e)s, une occasion de transformation des représentations de soi.

De la phase exploratoire de notre travail ont émergé trois questions dont la visée est de comprendre l'expérience des candidat(e)s en VAE. Ainsi, nous nous attacherons tout d'abord à préciser ce que le dispositif exige pour les candidat(e)s qui s'y engagent. En effet, si l'on cherche à comprendre le vécu des candidat(e)s en VAE, il paraît nécessaire de s'interroger sur le travail qui leur est demandé (1^{ère} partie). Ensuite, nous nous proposons d'explorer, à partir d'un cas concret extrait de notre étude empirique, l'expérience d'une candidate en accompagnement VAE sous l'angle des tensions identitaires générées par le travail prescrit d'une part (2^{ème} partie), des processus d'évolution identitaires à l'œuvre en interrogeant d'autre part, la fonction de l'accompagnement du point de vue de la candidate (3^{ème} partie). Notre contribution consiste donc à caractériser le travail identitaire qu'engage la candidate et dont elle témoigne dans les discours produits au cours des entretiens d'accompagnement VAE et d'entretiens avec le chercheur.

1. LE TRAVAIL PRESCRIT DE LA VAE OU L'ÉLABORATION DE L'EXPÉRIENCE

Pour être candidat(e) à une VAE, le professionnel doit, pour la plupart des organismes certificateurs², soumettre à un jury chargé de l'évaluer un dossier à l'intérieur duquel il doit faire la preuve de ses apprentissages réalisés dans et par son expérience. La constitution de ce dossier implique une prescription de communication de l'expérience (Barbier, 2006, p.11; Astier, 2001, p.23) dans un cadre réglementaire et une forme attendue spécifiques. Autrement dit, si l'expérience entendue en tant que durée d'exercice d'un métier est ce qui permet au professionnel d'être candidat, elle n'est pas suffisante pour obtenir une validation (Mayen, 2008, p.62). L'expérience doit non seulement être décrite mais aussi analysée et évaluée par le candidat au regard des référentiels du diplôme visé. À la prescription de communication s'ajoute une prescription de formalisation et d'argumentation en vue de convaincre le jury de ses compétences (Astier, 2004, p.33). Aussi, privilégiant une activité qui consiste à produire un discours sur ses propres compétences, on peut dire que le dispositif VAE produit alors moins des compétences d'action que des compétences de gestion et de rhétorique de l'action (Barbier et Galatanu, 2004, p.76).

L'expérience est considérée par les accompagnateurs en VAE comme un matériau à travailler, un objet à l'intérieur duquel seraient stockés des savoirs que les candidat(e)s doivent extraire et rendre compte dans un récit en vue de prouver leurs acquis. La naturalisation de la notion de «savoir» laisse supposer que les savoirs auraient une existence indépendamment d'une élaboration mentale et discursive des professionnels engagés en VAE. Cette représentation de la notion de «savoir» évacue donc la question des conditions de leur production. L'objet d'évaluation de la VAE est alors identifié comme étant : des expériences dont la compétence témoignerait de savoirs

«déjà là» qu'il suffirait de verbaliser. Cette confusion contribue à entretenir le décalage que l'on a pu constater en qualité d'observateur au cours de notre enquête de terrain, entre la représentation initiale des candidats de ce que demande l'évaluation de leurs acquis et la réalité de la démarche dans laquelle ils s'engagent. En effet, dans le dossier VAE, contrairement à ce que croient certains candidats, il ne leur est pas seulement demandé un récit descriptif de leur parcours professionnel. Identifier ses acquis d'expérience, c'est interroger le produit de son expérience, c'est-à-dire identifier ce qu'ils retirent des expériences qui les ont amenés à actualiser en situations professionnelles des compétences proches de celles requises par le diplôme visé.

La démarche invite donc les candidats à un travail d'élaboration et d'écriture qui va bien au delà d'un compte-rendu de leur parcours décrivant les différents emplois ou fonctions occupés et quelques situations de travail vécues dans lesquelles ils pensent avoir développé des connaissances et des compétences en rapport avec le référentiel du diplôme qu'il cherche à obtenir. Le récit attendu dans le dossier engage fortement la réflexivité et la subjectivité du candidat qui doit structurer de façon rétrospective son parcours, l'évaluer pour identifier les éléments vécus significatifs et enfin montrer ce qu'il en retire en termes de connaissances. Cet exercice oblige donc le candidat à mettre en mots le sens que prend pour lui ce qu'il a fait. L'expérience comme pratique est alors prise comme objet de réflexion, d'analyse et d'apprentissage. C'est précisément ce travail qui permet au candidat de construire son expérience, recouvrant ici une autre acception, celle d'un sens attribué *a posteriori* à l'expérience comme pratique. En effet, l'expérience est à la fois pratique et connaissance que l'on peut construire à partir de celle-ci (Astier, 1997, p.16), processus et produit diront d'autres (Mayen, 2008, p.65). L'expérience en tant que connaissance, c'est le souvenir des leçons qu'on a soi-même tirés des faits (Fayol, 1916 cité par Vincens, 2001, p.22). C'est un acquis conscient, ce n'est pas le résultat obligé du travail et par conséquent il n'est pas possible d'en faire le produit-joint de l'activité, sinon pour une part seulement (p.22). On perçoit ainsi combien le dispositif entretient la confusion entre l'expérience comme *activité* et l'expérience comme *activité de construction de sens sur une activité*, alors que c'est à la seconde qu'il s'intéresse. Contrairement à un discours simplificateur que l'on peut identifier chez les candidats interviewés, ce n'est pas l'expérience qui est soumise à évaluation mais la manière dont le candidat fait la preuve dans un récit structuré de ce qu'il retire de son expérience.

Le travail dont la visée recherchée est la formalisation des savoirs d'expérience n'est pas simple. La construction d'une connaissance sur sa propre activité exige une démarche spécifique, c'est pourquoi, pour élaborer son dossier, le candidat peut éventuellement solliciter l'aide d'un accompagnateur. La démarche d'accompagnement en VAE, principalement d'ordre méthodologique, s'attache à aider le candidat à identifier ses acquis, c'est-à-dire l'accompagner dans la production de sens sur le vécu des activités décrites, mais également verbaliser et écrire ce sens construit dans un récit organisé. C'est ce sens construit puis socialisé dans et par les échanges avec l'accompagnateur qui renseigne sur la nature des acquis de l'expérience. Les acquis se révèlent donc dans le travail de co-analyse de l'expérience que l'accompagnateur conduit avec le candidat.

2. TENSIONS IDENTITAIRES GÉNÉRÉES PAR LE TRAVAIL DEMANDÉ

Comme nous venons de le voir, la démarche VAE exige des candidats d'être en mesure de se prendre pour objet de réflexion et de poser sur leurs parcours (donc par extension sur eux-mêmes) un regard évaluatif. Le travail d'écriture du dossier et l'accompagnement dans lequel il s'inscrit correspondent en ce sens à une démarche introspective de bilan de soi qui n'est pas sans affecter le candidat. Ce moment nous intéresse parce qu'il génère, convoque et actualise un travail identitaire. Les entretiens d'accompagnement en VAE constituent en ce sens des espaces privilégiés d'observation des processus identitaires à l'œuvre.

A partir de la présentation d'un cas, celui de Karine³, extrait de notre étude empirique, nous allons rendre compte, par un regard «micro» porté sur l'expérience d'accompagnement qu'elle a vécue, ce que suscite pour elle le travail exigé par la VAE. Cette démarche nous permettra d'illustrer quelques éléments de réflexion théorique proposés pour comprendre les conséquences identitaires qu'engendre ce travail prescrit de la VAE chez la candidate. Notre dispositif méthodologique, dont sont extraits les verbatims proposés, s'est basé sur une étude longitudinale de plusieurs candidats en entretiens d'accompagnement VAE. Nous avons participé en tant qu'observateur à l'ensemble de leurs entretiens d'accompagnement VAE et également mené des entretiens de recherche approfondis avec les candidats à l'issue de leur démarche. L'objectif de ces derniers était de saisir a posteriori ce qu'ils disent des raisons de leur engagement en VAE et la manière dont ils avaient vécu l'accompagnement à l'écriture de leur dossier. Les extraits que nous proposerons ci-dessous constituent des énoncés produits par la candidate soit au cours de ses entretiens d'accompagnement soit lors de nos entretiens de recherche. C'est sur la base de ces deux types de discours produits (verbalisations «naturelles» dans un cas et «provoquées» dans l'autre) que nous appuierons nos propos.

Suite à une longue période de chômage qui l'a amenée à émerger au Revenu Minimum d'Insertion, Karine, s'est engagée dans une VAE pour tenter d'obtenir un titre de journaliste. Au moment de sa démarche, elle écrit ponctuellement des piges sur Internet mais ce travail, explique-t-elle, ne lui permet pas de subvenir à ses besoins comme elle le souhaiterait. Ses recherches d'emploi qui n'aboutissent pas lui font réaliser que sa qualification acquise sur le tas n'a pas la reconnaissance espérée.

«En quittant mon précédent poste, je me suis aperçue que le marché du travail avait évolué. Je n'avais pas développé de réseau alors le manque de réseau et le manque de diplôme, ça a fait que je ne pouvais pas postuler... Postuler, ça m'était difficile. Y'avait pas une annonce qui me correspondait. Il est exigé le diplôme de journaliste et souvent une spécialisation... La base de ma démarche a été celle là... Déjà pour pouvoir postuler à des annonces qui exigent des gens diplômés.»

Les propos qu'elle nous livrent lors de l'entretien de recherche nous laissent supposer que son entrée dans le dispositif d'accompagnement VAE correspond à une période de questionnement sur elle-même et de forte remise en cause de l'image de la professionnelle qu'elle pense être.

ÉLABORATION DE L'EXPÉRIENCE, TENSIONS...

qui génèrent un sentiment de rupture, d'incertitude, de doute sur sa valeur et de questionnements existentiels. C'est cette situation que l'on pourrait qualifier de crise identitaire (Camilleri & al., 2002, p.30), c'est-à-dire un bouleversement dans la perception qu'elle se fait d'elle-même, qui la motive à s'engager dans une démarche VAE.

«Ma période de RMI, c'est ça qui m'a donné le déclic. Je me suis inscrite en VAE pour ça. Ce qui a déclenché mon envie de m'inscrire en VAE, c'est que je me suis dit «je suis rédactrice en chef, je suis JRI (Journaliste Reporter d'Images), j'ai été assistante réalisatrice et je me retrouve au chômage». Je me suis dit «qu'est-ce qu'il se passe?»... J'ai eu tendance à tout oublier pendant ma période de RMI parce que je me sentais en situation d'échec et de rupture. Tu te dis toujours que si on ne t'embauche pas, c'est qu'il y a quelque chose chez toi qui ne va pas.»

Son engagement semble donc répondre à une double intention : se prouver à soi-même d'une part, aux autres d'autre part, la valeur de son expérience. Comme le montre Renault (2007, p.281), les attentes de reconnaissance sont fondées dans la fragilité du rapport positif à soi et elles portent sur la valeur de l'existence de l'individu. C'est donc, dit-il, la valeur de la trajectoire biographique d'un individu, ou son identité même, qui sont en jeu dans les attentes de reconnaissance. Nous pensons également que les récits d'expérience produits sont en quelque sorte des mises en scène par écrit de l'identité professionnelle à laquelle les candidats aimeraient qu'on les identifie. Aussi, si les demandes de VAE sont à considérer comme des demandes de reconnaissance des savoirs d'expérience formalisés, l'enjeu indissociable se situe au niveau de la reconnaissance sociale ou une demande de confirmation de la valeur professionnelle des acteurs concernés (Mouguin et Courtois, 2004, p.264). Se faire reconnaître, c'est en quelque sorte faire reconnaître sa valeur (Flahault, 2004, p.35). Le diplôme n'a, en ce sens, qu'une fonction d'emballage d'un processus beaucoup plus complexe, portant sur la vie du candidat: la reconnaissance de son expérience globale, de sa trajectoire (Jacques & al., 2007 cité par Renault, 2007, p.281).

De par son caractère conditionnel, l'obtention du diplôme par la voie de la VAE constitue un enjeu identitaire pour les candidats d'autant plus fort que le dénouement de leur démarche est incertain. Cette imprévisibilité peut être vécue pour certains candidats comme un moment de déstabilisation identitaire, voire de menace identitaire (Marc, 2005, p.95), et générer des craintes où, comme le montrent les propos de la candidate, ce qui est redouté, c'est l'évaluation du jury et l'image dévalorisante d'elle qu'il pourrait éventuellement lui renvoyer. Une image qui ne correspond pas à celle qu'il voudrait donner et qui pourrait révéler malgré elle des lacunes, des faiblesses, des insuffisances professionnelles.

«Moi, j'ai très peur du jugement sur ce que j'ai effectivement produit. Ça c'est quelque chose... ça me terrifie. C'est un truc que je n'arrive pas encore à... enfin. Hier, j'ai regardé... je vais vous le montrer d'ailleurs si ça ne vous gêne pas. C'est un reportage dont je suis à peu près contente mais qui n'est pas... mais j'en ai pas... j'ai pas quelque chose à montrer dont je suis vraiment fière.»

A travers ces propos, on perçoit combien Karine expose une identité qu'elle ressent comme vulnérable et mal assurée. Autrement dit, il semblerait que son engagement en VAE mette à

l'épreuve l'image de la journaliste qu'elle pense être. L'évaluation du jury est vécue comme exerçant une forte pression sur elle. L'expérience de la VAE rejoint de manière saisissante la perspective développée par la phénoménologie existentielle et tout spécialement par Sartre (1943 cité par Marc, 2005, p.86). Le sens qu'elle attribue au regard du jury y est perçu comme menaçant. Ce sont les craintes que Karine éprouve face à sa légitimité professionnelle qu'elle projette sur le jury, qui lui reviennent comme une menace pesant sur sa professionnalité.

Ses propos donnent également accès à une facette du soi que Todorov (1995, p.153) a identifié comme étant le soi réfléchi qui procède par anticipation, c'est-à-dire la partie du soi qui est constituée en prévision des réactions d'autrui aux actions de je. Il s'agit, dit-il, de l'image que nous nous faisons de l'image que les autres se font de nous (p.163) qui précisément dans le cas de Karine est en contradiction avec l'image qu'elle paraît avoir d'elle-même. Autrement dit, elle semble vouloir exprimer qu'elle vaut plus que ce qu'elle donne à voir à travers ses productions professionnelles. La VAE pourrait donc trouver son origine dans un écart ressenti par le candidat entre le statut professionnel subjectivement vécu par la candidat, ce qu'elle pense être – qu'on appellera l'identité éprouvée – et le statut professionnel qu'elle aimerait se voir conférer par autrui – qu'on appellera l'identité désirée. Sa façade, sur laquelle Karine porte un regard négatif, ne correspond pas à la manière dont elle souhaite être perçue par le jury: « j'ai pas quelque chose à montrer dont je suis vraiment fière ». Elle veut donc soigner sa mise en scène (Goffman, 1973).

« Je voulais vous en présenter un dont je ne suis pas contente au final mais dont je suis obligée de me servir au final parce que je n'en ai pas énormément... Ce qui me gêne, c'est que ce n'est pas abouti... Mais du coup, je n'ai pas forcément beaucoup de choses à montrer à part le journal, dont je ne suis pas forcément contente... Je me dis je n'ai pas des trucs super à montrer. Ils vont me juger là-dessus aussi – forcément c'est le but... Le jury, il est quand là pour dire si vous êtes un bon ou un mauvais journaliste... On ne va pas seulement me juger sur mes apprentissages mais aussi sur mes compétences – donc je ne suis pas très contente de ce que j'ai fait, c'est tout. »

Les tensions identitaires exprimées que nous avons mis en évidence pourraient alors être générées par l'interprétation que la candidat se fait de l'enjeu du travail prescrit: « Le jury, il est quand là pour dire si vous êtes un bon ou un mauvais journaliste ». Ce serait donc parce qu'elle croit que le jury peut délégitimer ce qu'elle pense être, juger son parcours et réprover les expériences vécues comme des échecs, qu'elle cherche à se valoriser par des expériences « dont elle est vraiment fière ». On voit donc que la perception que la candidate a du travail prescrit conditionne ce qu'elle souhaite communiquer de son expérience.

Autrement dit, la mise en mots des savoirs d'expérience ne peut se penser sans la perception que se fait le candidat de la finalité à laquelle est rattachée cette activité. Dans le cas de la VAE, l'enjeu de reconnaissance professionnelle lié à la mise en mots de l'expérience est très fort. La candidate ne peut s'empêcher de penser à l'évaluation dont elle va faire l'objet. Les récits produits cherchent donc à montrer le "bon" professionnel en vue d'être reconnu compétent. La fonction de reconnaissance en VAE est donc directement associée pour le candidat à une logique

d'évaluation des compétences qui impacte le travail de figuration (Goffman, 1973) proposé à autrui. Karine ne sélectionne pas au hasard les expériences qu'elle souhaite faire apparaître dans son dossier. Cette sélection fait appel à une gestion stratégique de soi (Lallement, 2007, p.74). La candidate cherche ainsi par le dossier qu'elle constitue à produire une certaine impression sur ses interlocuteurs. Aussi, les représentations que la candidate se fait d'elle-même et de son expérience sont un critère important dans le choix qu'elle va opérer des expériences à montrer. L'expérience à laquelle le candidat choisit de faire référence dans son dossier est souvent considérée comme efficace par lui-même et donc porteuse d'un sentiment de compétence.

« Je voulais montrer quelque chose de quand même un peu abouti dont je suis à peu près contente. Donc ça c'est le sujet sur l'école. Autant là je suis contente sur le travail de recherche que j'ai fait, autant quand je vois le résultat technique... C'est super dur pour moi de voir ça. Y'a des images qui ne correspondent pas, le montage, les séquences, c'est une aberration totale. C'est super dur parce que je suis contente du travail qui a été fait en amont, la façon dont j'ai traité le sujet, mais l'image, ça ne me convient pas du tout. Si bien que quand je l'ai revu, je me suis dit, « est-ce que je le présente? est-ce que je vais montrer ça? »

Au final, on perçoit bien combien la VAE est vécue pour certains candidat(e)s comme un moment de déstabilisation identitaire du fait de l'évaluation existentielle (Martuccelli, 2005, 24) qu'induit la procédure. C'est en quelque sorte une mise à l'épreuve de l'identité professionnelle visée qui n'obtient confirmation de sa valeur qu'une fois le diplôme convoité obtenu. L'engagement dans la démarche VAE correspond à une tension/crise identitaire qui cherche un dénouement. L'élaboration des récits d'expérience produits dans le dossier VAE constitue alors une véritable épreuve subjective où le candidat s'expose en donnant à voir, à lire, à entendre ce qui lui est personnel pour se soumettre à une évaluation qui jugera de la valeur de son expérience. Dans ce sens, il accepte de mettre à l'épreuve ce qu'il pense valoir et ce qu'il a su faire de sa vie. C'est au prix de cette exposition de soi que le candidat VAE peut prétendre la reconnaissance de son identité professionnelle.

3. ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES REPRÉSENTATIONS DE SOI

L'analyse précédemment exposée des tensions identitaires mises en évidence chez Karine amène à se questionner sur le rôle joué par l'accompagnateur dans l'épreuve à laquelle se confronte la candidate. Nous pensons que l'accompagnateur aide la candidate à dépasser ses tensions. Il l'aide à réaliser que l'objet d'évaluation n'est pas la description de performances professionnelles.

La candidate: ... Je ne suis pas contente de ce que j'ai fait...

L'accompagnateur: Ça peut s'expliquer, il y a des explications à ça. Au delà de ce que vous avez fait, il y a aussi les circonstances qui ... ne vous ont pas permis de finaliser votre travail, ça ne retire pas

La candidate: *Je ne sais pas si ça ne retire pas. Ça veut dire quoi? Ça veut dire que je n'ai pas fait le bon choix. Ça veut dire plein de choses aussi.*

L'accompagnateur: *Ça veut dire qu'il y a eu des apprentissages aussi... Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu travail, expression de connaissances, compétences et aptitudes. Ça je pense qu'il faut revenir là dessus... Il y a des choix qui ont été faits... Vous restez peut être sur le côté non finalisé de la chose... Ça on le sent. Ceci étant vous étiez responsable de votre activité, entièrement responsable. Vous avez fait des choix, des arbitrages dans des contextes pas toujours simples. Vous avez construit des choses, ça a abouti à une certaine forme de résultats, d'accord? Dans la VAE, ce n'est pas la chronique de la réussite, d'accord? C'est une certaine forme de chronique de la manière dont les choses se sont déroulées et ce que vous en avez retiré...*

Comme le souligne Rivoire (2006, p.16), «le candidat confond finalement presque toujours activité et acquis de l'expérience, validation de son expérience et validation des acquis... le candidat arrive presque toujours avec l'idée apprise qu'il faudrait «se valoriser», «se vendre», donc parler essentiellement de réussites, alors que réfléchir précisément au réel du travail ne peut renvoyer qu'assez vite aux difficultés multiples, constantes que chacun rencontre à longueur de journées, aux erreurs que l'on fait tous, autant qu'à des réussites franches et objectives. Alors y a-t-il à se valoriser ou à comprendre peu à peu où est sa valeur... indépendamment du critère utilisé en entreprise, celui de la performance». Ce qui intéresse le jury finalement, c'est davantage la façon dont le candidat a mené des activités en lien avec le diplôme visé, et ce qu'il en a appris, la mise en mots de l'apprentissage du point de vue de son processus et de ses produits. La notion d'«acquis» renvoie alors aux effets de l'expérience sur le candidat, et plus spécifiquement aux développements qui ont suivis ces expériences que celles-ci aient été considérées comme réussies ou non par le candidat.

Si la VAE ne s'intéresse pas aux performances, c'est qu'elle confère à l'accompagnateur davantage qu'un rôle de recueil ou d'extracteur des savoirs d'expérience déjà constitués. L'image de l'accompagnateur «accoucheur» ou «maïeuticien» souvent évoquée par les acteurs de la VAE n'est donc pas pertinente (Mayen, 2007, p.132). Dans la procédure VAE, l'accompagnateur est un acteur à part entière du processus d'élaboration de l'expérience à l'œuvre, car il est impliqué dans la production des «acquis de l'expérience» et dans la construction de l'image que le candidat souhaite renvoyer au jury. C'est lui qui accompagne le travail qui s'effectue sur le vécu. Accompagner un candidat dans la production de ses acquis d'expérience, c'est donc l'aider à reconnaître la valeur de son expérience en posant un nouveau regard sur des dimensions passées de son expérience. Autrement dit, c'est l'aider à transformer son expérience à partir d'un questionnement sur les leçons qu'il tire de son expérience qui constituent précisément ses savoirs d'expérience. Comme l'ont montré les travaux de l'équipe de Clot en clinique de l'activité (Clot et Prot, 2003), le développement de l'expérience se réalise à partir d'une exploration et d'un dépassement du travail réel dans ce qu'il a de difficulté, de tâtonnements, d'imperfections, d'empêchés, d'erreurs, d'échecs et d'approximations. «Cette nouvelle activité d'analyse de son travail, pendant la situation d'entretien, offre au candidat des occasions de revisiter expérience,

compétences et connaissances... ce serait dans l'activité qui est demandée au candidat, activité sur l'activité professionnelle, réelle épreuve pour le sujet, que nous pourrions situer le moteur du développement de son expérience» (Magnier et Werthe, 2001, p. 32).

« Ça m'a apporté un retour en arrière vachement valorisant. Ça m'a assise, ça m'a posée dans mes compétences. Comme on dit les écrits restent et les paroles s'envolent. J'oublie alors c'est vrai, remettre en mots, je me dis j'ai fait plein de choses que je n'étais plus capable de voir. Je le voyais pas. Je ne m'arrêtais pas en fait. Là ça m'a permis de m'arrêter sur mon parcours et je me suis rendue compte de mes compétences. Je ne sais pas comment expliquer ça. C'est difficile de trouver les mots pour dire ça. En fait, ça m'a permis le recul nécessaire pour reconnaître que je suis compétente. Quand on est dans le travail, on fait parce qu'on nous demande de faire et on ne se pose pas 36 000 questions. Moi, je n'avais pas analysé ce que j'avais fait vraiment. J'ai tenté parfois mais c'est douloureux après d'analyser ses échecs donc on passe outre. Avec la VAE, le fait de mettre tout ça sur le papier et d'analyser, je me dis que je n'ai pas fait n'importe quoi finalement, je n'ai pas fait n'importe comment. En fait, je gardais de mon parcours tout le côté échec. J'ai pas mal échoué, dans ma scolarité déjà, donc ça m'a marquée. J'envisageais tout sous l'angle de l'échec et je ne savais pas quoi en faire. La VAE en ce sens m'a permis de savoir quoi faire de mes échecs et de mes réussites. C'est un peu une revanche sur la société, sur ce que les autres pensent de toi.»

«Parler de transformation de l'expérience indique qu'un «travail» s'effectue sur un vécu: tout vécu est potentiellement expérience, mais il n'est pas automatiquement et systématiquement «expérience»: c'est le rapport de la personne avec la situation vécue qui permettra de parler d'expérience» (Courtois, 2006, p.93). Cette transformation, ajoute-t-elle (p.95), travaille sur trois registres: l'élaboration du sens, le repérage et la production de savoirs expérientiels et l'alimentation d'une dynamique de transformation identitaire, modifiant le rapport des personnes à certaines dimensions de leur vie. C'est ce dernier registre qui nous intéresse ici. En effet, l'accompagnateur permet, par son questionnement, l'élaboration d'un sens du vécu mais il en influence aussi la «coloration affective». Alors que Karine associe à son expérience des affects principalement d'ordre négatif, l'accompagnateur tente par son questionnement de bousculer les représentations qu'elle rattache immédiatement à son expérience pour initier la construction d'un «regard» nouveau sur son expérience. C'est ce travail d'accompagnement qui suscite chez le candidat le sentiment de sa valeur comme nous pouvons le constater dans les propos de Karine.

«Là je me sens journaliste. Plus que jamais. Je me suis sentie journaliste ... là en écrivant ma VAE, je me suis sentie journaliste.»

«C'est vrai qu'en tant que rédactrice en chef, je travaillais avec des gens plus diplômés que moi et j'avais du mal à me reconnaître ma légitimité pour de bon. Vraiment, je l'ai ressenti là en regardant ce que j'ai fait. Je ne me légitimais pas en tant que rédactrice en chef. Alors que là, je me dis que j'ai fait de vrais choix rédactionnels, pas toujours les bons, mais je me suis effectivement posée des questions, j'ai construit mon truc et ça je ne m'en rendais pas forcément compte. Enfin, je savais que je ne faisais pas n'importe quoi mais j'avais pas vu à

quel point c'était construit. Moi j'étais dans la dévalorisation. La VAE, ça devrait être valorisation des acquis.»

«La VAE m'a fait découvrir comment par exemple j'avais évolué quand je suis retournée sur le terrain en tant que journaliste après ma période de rédactrice en chef. En fait, j'ai compris qu'en accompagnant les stagiaires et les autres, ça m'a construite. Je me suis construite en accompagnant les autres. Je pense que ma démarche journalistique procède du même principe. En expliquant aux autres, j'explique aussi à moi-même ce qu'il se passe et en VAE c'est pareil. C'est pour ça que je me suis dit que la VAE pour moi, c'est une psychothérapie professionnelle.»

«C'est vrai qu'aujourd'hui, je me sens plus apte à passer un entretien d'embauche comme ça m'a permis de revoir la totalité de mon parcours, de ce que j'ai appris. Donc je me sens plus capable de le défendre, de le raconter comme je me suis replongée dedans, de faire valoir mes compétences. Surtout la VAE m'a donné le sentiment de ma compétence.»

CONCLUSION

Notre contribution s'est attachée à proposer un travail d'analyse de l'expérience de l'accompagnement VAE vécue par les candidats. Nous nous sommes centrés volontairement sur un cas spécifique, celui de Karine. Cette exploration nous a permis d'avancer une hypothèse de recherche que nous envisageons vérifier auprès d'un échantillon plus large pour approfondir la réflexion engagée dans cette contribution en analysant notamment de plus près les mécanismes interactionnels entre l'accompagnateur et le candidat qui rendent compte des transformations évoquées.

L'hypothèse avancée met en évidence l'idée que la production d'un discours sur ses propres compétences, caractéristique des dispositifs ayant l'intention d'aider à la transformation de l'expérience en savoirs comme les entretiens d'accompagnement à la VAE, n'a pas pour seule fonction de rendre compte d'activités professionnelles à partir desquelles un apprentissage s'est réalisé, elle a aussi pour effet, chez certains candidats comme nous l'avons analysé pour Karine, de transformer leurs représentations identitaires.

En effet, si la VAE permet de sécuriser la trajectoire professionnelle des candidats quand elle aboutit à la délivrance d'un diplôme, nous avons pu mettre en évidence à travers l'analyse du cas proposé, que l'accompagnement dont peuvent bénéficier les candidats induirait aussi un processus de transformation identitaire des candidats en modifiant les représentations qu'ils se font de leurs activités et d'eux-mêmes dans leurs activités. Cette transformation des représentations de soi pourrait être considérée comme un développement professionnel si l'on considère que la professionnalité repose non plus seulement sur une dimension épistémique et cognitive à l'action, mais également identitaire. Le «vrai» professionnel a certes des connaissances, des savoir faire, mais il importe aussi de prendre en compte le fait qu'il se reconnaisse comme sujet connaissant et capable, qu'il s'identifie fortement au métier qu'il exerce et qu'il se légitime dans ce qu'il est. Autrement dit, les accompagnements VAE n'aideraient pas simplement à mettre en mots une

professionnalité que le candidat s'attribue, ils induiraient un processus de transformation de la dimension identitaire de cette professionnalité et pourraient en ce sens être considérés comme des espaces intermédiaires de mise en reconnaissance d'une identité professionnelle.

Vanessa Rémerly est Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche au Centre de Recherche sur la Formation du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris. Elle prépare une thèse en Sciences de l'Éducation, spécialité Formation des adultes, sur les accompagnements à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ses thèmes de recherche portent sur les rapports entre formalisation de l'expérience professionnelle et construction des sujets.
Courriel : vanessa.remerly@cnam.fr

Conservatoire National des Arts et Métiers
Centre de Recherche sur la Formation (case 232)
2 rue Conté
75003 Paris

NOTES

- ¹ Cet article est une version remaniée d'une version proposée au séminaire doctoral du Centre de Recherche sur la Formation du Cnam. Je tiens à remercier Jean-Marie Barbier, Etienne Bourgeois, Françoise Cros et mes collègues du séminaire pour leurs remarques et leurs suggestions.
- ² Il s'agit d'organismes de formation habilités à délivrer des diplômes ou des titres professionnels.
- ³ Le prénom de la candidate a été changé afin de respecter son anonymat. Nous la remercions par ailleurs, elle et son accompagnateur VAE, de nous avoir permis d'exploiter leurs entretiens à des fins de recherche.

Our contribution aims to understand the experience of candidates in the VAE device (Validation des Acquis de l'Expérience). We will first specify what the device requires for candidates who engage in it. Next, we attempted to characterize the identity work incurred by a candidate in a support service VAE from its speeches produced during coaching meetings and interviews with the researcher. We will explore, from a concrete sample of our empirical study, the experience of a candidate in support service VAE in terms of identity tensions generated by the work required, and finally the function of supporting according to the candidate.

RÉFÉRENCES

- ASTIER, P. (2004). La validation des acquis de l'expérience, épreuves de commensurabilité. *Éducation permanente* (158), (1), 25-37.
- ASTIER, P. (2001). *La communication de l'expérience professionnelle. Élément d'analyse de l'activité du sujet*. Thèse de doctorat sous la direction de J.-M. Barbier, Paris, CNAM.
- ASTIER, P. (1997). *Entre passé et parole. Le « récit d'expérience » dans la validation des acquis professionnels*. Mémoire de DEA sous la direction de J.-M. Barbier, Paris, CNAM.
- BARBIER, J.-M. (2006). Le modèle francophone de la VAE. *Sciences Humaines* (175), 10-11.

- BARBIER, J.-M. & Galatanu, O. (2004). *Les savoirs d'action : une mise en mot des compétences ?* Paris : L'Harmattan.
- CAMILLERI, C. & al. (2002). *Stratégies identitaires*. Paris: Presses Universitaires de France (1990 pour la 1ère édition).
- CLOT, Y., & PROT, Y. (2003). Expérience et diplôme: une discordance créatrice. *L'orientation scolaire et professionnelle* (32), (2), 183-201.
- COURTOIS, B. (2006). La transformation de l'expérience: sens, savoirs, identités. In Bézille H. & Courtois B. (dir.), *Penser la relation expérience-formation* (pp.89-101). Lyon: Chronique sociale.
- DUBAR, C. (1991). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris: Armand Colin.
- FLAHAULT, F. (2004). Identité et reconnaissance dans les contes. In: De la reconnaissance. Don identité et estime de soi, *Revue du MAUSS* (23), (1), 31-56.
- GOFFMAN, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*, t.1: *La présentation de soi*; t.2: *Les relations publiques*. Paris: Editions de Minuit.
- JACQUES, M.-H., Lamy, Y., Marchan, F. & Neyrat, F. (2006). *La validation des acquis de l'expérience. Un analyseur des évolutions du droit de la formation professionnelle*. Rapport pour la DARES.
- LAING, R. (1971). *Soi et les autres*. Paris: Gallimard.
- LALLEMENT, M. (2007). Qualités du travail et critique de la reconnaissance. In Caillé A. (dir.), *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total* (pp.71-88). Paris: La découverte.
- MARC, E. (2005). *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*. Paris: Dunod.
- MAGNIER, J. & WERTHE, C. (2001). L'expérience revisitée à l'occasion de la validation des acquis professionnels. *Emploi Formation* (75), 29-41.
- MAYEN, P. (2008). L'expérience dans les activités de Validation des acquis de l'expérience. *Travail et Apprentissage*, (1), 58-75.
- MAYEN, P. (2007). L'expérience, objet de l'activité des accompagnateurs et des candidats (pp.129-141). In Daoulas C. (coord.), *L'accompagnement en VAE. Compétences et pratiques pour une fonction nouvelle*. Dijon: Éditions Raison et Passions (2006 pour la première édition).
- MARTUCELLI, D. (2005). Métamorphoses existentielles de l'évaluation. *Espace temps Les cahiers* (89-90), 23-29.

- MOUGUIN, F. & COURTOIS, B. (2004). Production de savoirs d'action et dynamiques sociales. In Barbier, J.-M. & Galatanu, O. (2004). *Les savoirs d'action : une mise en mot des compétences ?* Paris : L'Harmattan.
- RIVOIRE, B. (2006). *VAE. Un « accompagnement » du candidat... De quoi parle t-on? Pourquoi? Expérimentation d'une « pratique réflexive » d'accompagnement*. Paris: CNAM/ Institut MCVA et UNIFAF.
- RENAULT, E. (2007). Reconnaissance ou validation? La reconnaissance entre critique et idéologie. In Neyrat F. (dir.), *La validation des acquis de l'expérience. La reconnaissance d'un nouveau droit* (pp.279-294). Bellecombe-en- Bauges: Éditions du Croquant.
- SARTRE, J.-P. (1943). *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*. Paris: Gallimard.
- TODOROV, T. (1995). *La vie commune. Essai d'anthropologie générale*. Paris: Le seuil.
- VINCENS, J. (2001). Définir l'expérience professionnelle. *Travail et emploi*, n°85, 21-34.